

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
*Le Grand T théâtre de Loire-Atlantique***

Compte rendu de la séance du 17 octobre 2019 à 17H au Grand T

Membres du conseil d'administration

Étaient présents :

Catherine Touchefeu, Patrick Girard, Karine Fouquet représentant le Département de Loire-Atlantique.
Catherine Le Moullec, personnalité qualifiée
Valérie Sengelen , Juliette Kaplan, représentant le personnel

Étaient représentés (pouvoir)

Jérôme Alemany, Vincent Danis, Karine Fouquet, Bernard Gagnet, Marcel Verger représentant le Département de Loire-Atlantique
Laurence Garnier représentant la Région des Pays de la Loire
Patricia Lemarchand, personnalité qualifiée

Étaient absents

Patrick Bonnet, personnalité qualifiée
David Martineau, représentant la Ville de Nantes

Soit 6 présents / 14 membres – quorum non atteint

Direction du Grand T :

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

Assistaient également à la réunion

Sébastien Leroy, agent comptable de l'EPCC
Mireille Pinaud, direction de la culture du Département
Jean-Luc Commanay, direction de la culture de la Ville de Nantes
Mylène Lucas, direction de la culture de la Région des Pays de la Loire
Cécile Duret-Mazurel, Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire
Manon Albert, Responsable de médiation au Grand T

ORDRE DU JOUR

1 Approbation du compte rendu du CA du 24 avril 2019.

Le compte rendu du CA du 24 avril 2019 n'appelle pas de remarques des membres présents, mais ne peut être approuvé faute de quorum

2 Point sur les travaux (Rénovation du Grand T et rapprochement avec MDLA

Catherine Touchefeu rappelle en préambule l'historique du dossier et précise que depuis le choix du maître d'œuvre le projet s'est bien affiné et est maintenant, en phase APS, bien engagé. Il a dès lors semblé opportun à l'assemblée départementale de voter la deuxième tranche concernant la deuxième salle, ce qui permettra de regrouper les travaux et les enveloppes budgétaires qui pourront ainsi être optimisées.

Catherine Blondeau salue la qualité du travail mené conjointement avec MDLA et les services du département et montre l'état du projet tel qu'il a été présenté aux riverains lors d'une réunion publique le 30 septembre dernier.

Le planning s'est affiné: Fin de l'activité sur site le 23 avril 2021, livraison des bâtiments à la fin de l'été 2023, soit deux saisons hors les murs. Des travaux préalables de désamiantage auront par ailleurs lieu à l'été 2020, ce qui conduira à une dernière saison dans les murs un peu raccourcie en amont et en aval (Octobre 2020-avril 2021)

Tous ces éléments conduisent à nous questionner sur l'activité pendant les deux saisons hors les murs et à entamer avec MDLA une réflexion sur le projet futur sur un site transformé. Des rencontres sont également en cours avec des personnes ressources et des usagers pour tester leurs réactions ce qui permettra de peaufiner le projet.

Patrick Girard qui était présent lors de la présentation aux riverains, se fait l'écho de leurs questions qui portaient essentiellement sur le devenir du jardin et la capacité du parking après les travaux.

Catherine Touchefeu précise que le projet paysager est très clairement orienté vers plus de végétalisation et que la capacité du parking sera suffisante pour répondre aux besoins générés par les activités de MDLA et du Grand T, les deux salles n'ayant pas vocation à accueillir simultanément du public. Il sera par contre sans doute nécessaire de réguler l'accès au parking afin d'éviter le phénomène de véhicules « tampons » constaté aujourd'hui.

Catherine Blondeau précise pour sa part qu'une réflexion conjointe Grand T MDLA, Département est en cours sur le type et le contenu de la communication à venir sur ce projet (Presse locale, presse nationale etc...)

3 Point sur les travaux de l'atelier

Alain Anglaret commente les informations figurant dans la note d'orientation budgétaire concernant les travaux de l'atelier, leur planning et leur financement assuré grâce aux financements de l'état et des collectivités : État 700.000, Région 339.000, département 2.360.000.

Pour le jury de sélection du maître d'œuvre, la CAO doit être complétée pour être conforme à la législation: En plus des membres déjà nommés (Jérôme Alemany et Benoit Martin), le CA désigne Karine Fouquet, Catherine Le Moullec et Patrick Girard, soit 5 titulaires.

Le jury se réunira le 3 décembre (matin) pour la sélection des agences appelées à concourir.

4 Point sur les mouvements dans l'équipe

Alain Anglaret fait état des mouvements de personnel : Jean-Claude Mahé, régisseur lumière parti en retraite a été remplacé par Sandra Rouault (poursuite de la féminisation de l'équipe technique). Claire Sugier remplace depuis la rentrée Cécile Rincé partie en retraite en tant qu'assistante de production. Elle laisse sa place de chargée de billetterie, confiée provisoirement à Marie Cadoret. Patrick Morilleau directeur technique adjoint rejoint le Théâtre Auditorium de Poitiers en tant que directeur technique. Son départ conduit à réorganiser la direction technique avec Jean-Yves Bodier qui devient adjoint au directeur technique, remplacé provisoirement dans ses fonctions de régisseur général par Antony Pécaud. Enfin David Lelièvre rejoint l'équipe en tant que régisseur principal, responsable système et réseaux

5 Présentation du nouveau dispositif T au Théâtre

Juliette Kaplan et **Manon Albert** présentent le nouveau dispositif T au Théâtre en Loire-Atlantique mis en place depuis le début de la saison 2019/20 :

- Le dispositif précédent existait depuis 18 ans et s'avérait trop lourd pour les partenaires
- Une réflexion collective menée avec les enseignants, les salles, les artistes a permis de construire un dispositif pensé comme une progression possible sur 3 niveaux : sensibilisation, pratique accompagnée, itinéraire artistique et culturel, avec un engagement limité à une saison, ce qui permettra une rotation simple des collègues et classes concernées
- Une offre qui couvre l'ensemble de la Loire-Atlantique (94 classes pour la saison 2019/20, 34 collègues concernés) avec toujours la prise en charge des transports entre le collège et le lieu de représentation dans les salles partenaires
- Une intervention des artistes du territoire pour les ateliers de pratique
- Toujours une attention portée à la formation des enseignants partenaires, avec une formation spécifique pour chaque niveau

Catherine Touchefeu salue la qualité des documents distribués qui mettent bien en lumière la complexité des projets et l'importance des partenariats.

Juliette Kaplan précise que le dispositif est en évaluation permanente afin de veiller à l'ajuster d'une saison à l'autre en cas de besoin. Un document de communication à destination des enseignants et des parents d'élèves est en cours de réflexion afin de rendre lisible le dispositif.

Catherine Blondeau tient à saluer l'ampleur et la qualité du travail accompli. Partant du principe que le dispositif ancien ne répondait plus aux attentes des enseignants, notamment les plus jeunes, la mise en place d'un comité de pilotage intégrant toutes les parties prenantes a permis de déboucher sur le système à trois niveaux qui a été décrit

Catherine Le Moullec salue également l'évolution du dispositif qui répond par sa souplesse beaucoup mieux aux demandes des enseignants d'aujourd'hui, et qualifie de remarquable la traduction graphique proposée dans le document qui résume parfaitement la complexité et la richesse du dispositif.

Juliette Kaplan précise qu'une évolution du même type sera proposée aux collègues de l'agglomération la saison prochaine.

À **Karine Fouquet** qui interroge sur les évolutions possibles de partenariat avec de nouvelles salles, **Catherine Blondeau** répond que la coopération avec les salles repose sur trois conditions: Un équipement professionnel, un équilibre territorial et une équipe professionnelle. Des alternances de salle existent déjà lorsque les implantations géographiques des collèges et des salles le permettent (Par exemple entre Vallet et Haute Goulaine)

6 Débat d'orientation budgétaire

Alain Anglaret et **Catherine Blondeau** commentent la note d'orientation budgétaire.

Sur le plan des investissements, les travaux de l'atelier constitueront un évènement en tant que tel, avec un plan de financement qui permet de ne pas impacter négativement le budget de l'établissement.

Sur le plan du fonctionnement, l'année 2020 sera la dernière année civile « ordinaire » avant les travaux qui vont entraîner des modifications dans l'approche budgétaire des prochains exercices, pour tenir compte :

- D'une période d'activité hors les murs (avril 2021 – septembre 2023)
- D'une modification du fonctionnement et des activités lors du retour dans le site rénové

La construction budgétaire de l'exercice 2020 s'appuie comme à l'habitude sur l'analyse des deux indicateurs que sont **le coût du théâtre en ordre de marche** et la **marge d'activité, qui restent globalement stables par rapport aux exercices précédents**. (On se reportera à la note pour plus de détails).

Sur le plan artistique, l'exercice 2020 est comme à l'accoutumé composé

- du deuxième semestre de la programmation 2019/20 (avec outre les spectacles, une fête des voisins en mai 2020, un *Soir de fête* dans le cadre de l'année 3 du jumelage avec le quartier Bottière le 10 juillet 2020,
- et du premier trimestre de la programmation 2020/21 en cours de construction mais dont on sait déjà qu'il sera marqué par la tenue en décembre 2020 d'une édition nantaise du festival de théâtre Les Récréâtrales basé à Ouagadougou. Ce temps fort, organisé conjointement avec le TU, s'inscrit dans le cadre plus vaste de la saison Africa 2020 en France pour laquelle le Grand T a reçu la labellisation du Ministère de la Culture et recevra un soutien financier via l'institut Français. Il marquera le début d'une coopération de 3 ans entre Le Grand T et le festival Les Récréâtrales.

Catherine Touchefeu salue particulièrement le travail de l'équipe lors de la soirée *Soir de fête* à la Bottière en juillet dernier qu'elle a trouvé particulièrement réussie, avec beaucoup de monde du quartier, une grande diversité et une ambiance extraordinaire.

Catherine Blondeau décrit le processus de construction du projet et salue la maturité de l'équipe (Olivier Langlois, Elen Gadonna en copilote) depuis deux ans aux manettes pour cette opération. Un bilan de l'opération sera présenté au CA de décembre.

Elle précise également que la coopération avec *Les Récréâtrales* comportera un volet formation aux métiers de la technique à destination de jeunes techniciens africains.

Le CA prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire

7 DM2 du budget 2019

Alain Anglaret présente la DM2. Il s'agit d'ajuster les masses budgétaires de la section d'investissement pour tenir compte du démarrage des travaux de rénovation de l'atelier.

Faute de quorum, le vote est reporté au CA de décembre

8 Questions diverses

Catherine Blondeau annonce que l'équipe du RestO en place depuis la rentrée est prometteuse et que le fonctionnement se stabilise, tant à midi qu'en soirée.

Enfin elle se réjouit de la nomination de Thomas Jolly, artiste associé, à la direction du CDN Angers Pays de la Loire à compter de janvier prochain.

La séance est levée à 19h30

Le prochain CA aura lieu le 10 décembre 2019 à 17h (Vote du budget 2020)